

Règlement graphique



Echelle : 1 : 2 500 ème

Document de travail	Arrêt	Enquête publique	Approbation
-	-	-	-



LEGENDE
PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U

Prescriptions ponctuelles

- Elements de patrimoine

Prescriptions surfaciques

-  Espaces boisés classés (EBC)
-  Emplacements réservés (ER)
-  Zones inondables par érosion des berges : francs bords
Zone non edificandi à 10m de part et d'autres des berges pour l'ensemble du cheveu hydraulique
-  Zones inondables par débordement des cours d'eau : aléas fort / modéré / résiduel
Empire de zone inondable définie par le PPR approuvé (se reporter aux servitudes d'utilité publique pour les différents aléas)
-  Application du règlement départemental de voirie :
Recul obligatoire des constructions depuis l'axe de la voie
Règlement structurant 25m & Réseau de proximité et voie verte 15m
-  Secteur Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Projet de zonage PLU

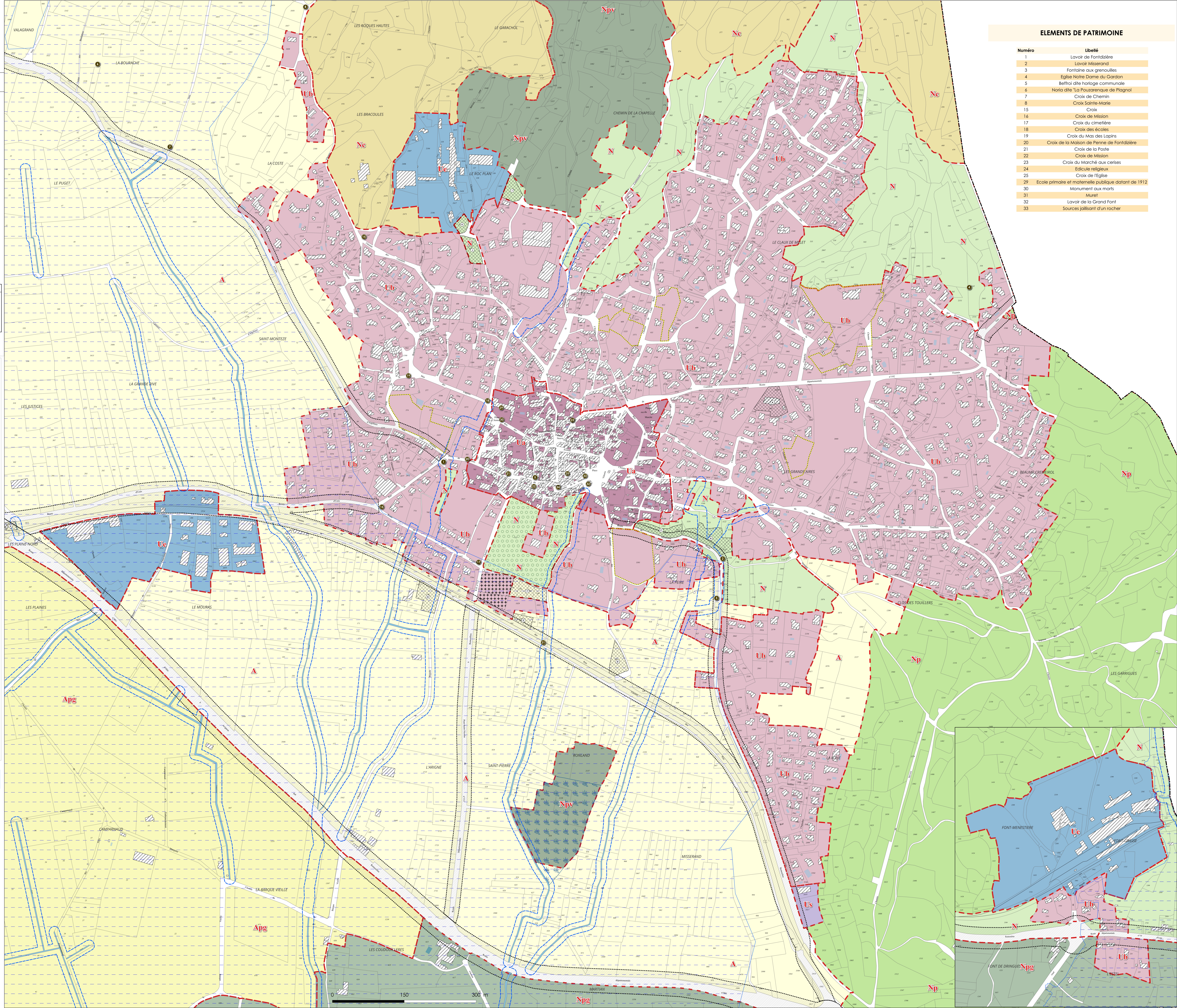
-  Limite de zone, de secteur et de sous secteur du PLU

Projet de zonage PLU

- A : Zone agricole à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
 - App : Zone agricole du Pont du Gard
 - N : Zone naturelle et forestière
 - Nc : Zone naturelle à destination des carrières
 - Np : Zone naturelle et forestière à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages
 - Npg : Zone naturelle du Pont du Gard
 - Npv : Zone naturelle photovoltaïque
 - Ua : Centre ancien et historique de Vers
 - Ub : Secteurs de la commune de mixité urbaine à dominante résidentielle pavillonnaire
 - Ue : Zone destinée principalement à accueillir des activités économiques, industrielles et artisanales
 - Upg : Zone à vocation touristique pour le site du Pont du Gard
 - Us : Zone destinée à accueillir exclusivement des activités de services où s'effectue l'accueil d'une clientèle
- Bâtiments
- Limites communales
- Limites cadastrales
- Lagunes

EMPLACEMENTS RESERVES

Numéro	Libellé	Surface en ha	Bénéficiaire
A	Maison du portage	0,28	Commune
B	Mise en valeur et stationnement	0,34	Commune
C	Sécurisation de la route et création de places de stationnement	0,18	Commune
D	Agrandissement du village de l'entrepreneur	0,17	Commune
E	Aménagement d'un chemin	0,08	Commune
F	Extension du cimetière	0,23	Commune
G	Stationnement pour le cimetière	0,21	Commune
H	Équipement commercial ou touristique	0,01	Commune
I	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0,14	Commune
J	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0,15	Commune
K	Aménagement hydraulique et gestion des eaux pluviales	0,08	Commune



ELEMENTS DE PATRIMOINE

Numéro	Libellé
1	Lavoir de Fontdièze
2	Lavoir Miserand
3	Fontaine aux grenouilles
4	Eglise Notre Dame du Gardion
5	Belfroi dite fontaine communale
6	Noria dite La Pouzergue de Plagnol
7	Croix de Chemin
8	Croix Sainte-Marie
15	Croix
16	Croix de Mission
17	Croix du cimetière
18	Croix des écoles
19	Croix du Mas des Loppins
20	Croix de la Maison de Penne de Fontdièze
21	Croix de la Poste
22	Croix de Mission
23	Croix du Marché aux herbes
24	Ecluse religieuse
25	Croix de l'Eglise
29	Ecole primaire et maternelle publique datant de 1912
30	Monument aux morts
31	Muret
32	Lavoir de la Grand Font
33	Sources jaillissant d'un rocher